

DÉCEMBRE 2022



VOLOGNE infos

Le journal de Granges-Aumontzey



Sommaire

Directeur de publication : Mairie de Granges-Aumontzey
Crédit photos : Mairie de Granges-Aumontzey - Pixabay
Adobe Stock

Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527 - Réalisation et impression **LA TELIER** COMMUNICATION - 2022110006

01	ÉDITO
02	FINANCES
03	TRAVAUX
05	PÔLE SOCIO CULTUREL SIMONE VEIL
07	RECENSEMENT LOCAUX PROFESSIONNELS
09	CULTURE
10	ENFANCE-JEUNESSE
11	LES NOUVEAUTÉS DANS NOS ÉCOLES
12	L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
13	TOUS À LA DANSE
14	OPÉRATION RAMASSAGE DE DÉCHETS
15	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
17	MARCHÉ HEBDOMADAIRE
18	TOUR DE FRANCE 2022
19	MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE
20	11 NOVEMBRE 2022
21	SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
22	RECENSEMENT DES ANIMAUX AU CIMETIÈRE
23	CAMÉRAS DE VIDÉO SURVEILLANCE
24	ANIM'GA
25	FOOTBALL CLUB GRANGES
27	SMIC 88
29	ETAT CIVIL
30	PATRIMOINE
32	CULTES CELTIQUES
35	LES ÉCOLES CHARLEMAGNE A GRANGES



Edito

Chers (es) Graingeauds (es) et Azmontains (es),

Décidément sous cette mandature, rien ne nous sera épargné. En effet, après la Covid 19, la guerre en Ukraine qui perturbe notre économie, la sécheresse cet été, nous sommes aujourd'hui confrontés à une flambée des prix jamais égalée depuis les années soixante-dix. Avec une multiplication du prix par près de 2,5 pour l'électricité, et par 4 pour le gaz, à consommation constante, cela entraînerait pour 2023 un coût supplémentaire d'environ 200 000 € par rapport à 2021.



Face aux augmentations budgétaires qui affectent les citoyens que nous sommes, mais aussi les collectivités, comme toutes les communes nous avons pris toutes les mesures de sobriété et d'économie qui sont à notre portée. Depuis le 1er octobre, sur ma proposition, le conseil a décidé et voté l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de notre commune et ce de 22h à 5h du matin. Nous respectons scrupuleusement le décret sur les consignes des températures de chauffage et l'abaissement de celles-ci hors occupation de nos locaux. Plusieurs réunions avec les associations pour optimiser l'occupation des salles, se sont tenues. Je tiens ici à les remercier pour leur prise de conscience, en particulier le Club Amitiés et Loisirs qui a accepté de quitter le Mille Club, bâtiment extrêmement énergivore pour aller à l'ancienne école Charlemagne.

Nous sommes attentifs aux aides que l'État pourrait mettre en place, en effet les communes de plus de 2000 habitants et avec plus de 2 millions de budget ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire. Au-delà des décisions que la collectivité est contrainte de prendre, nous avons tous un rôle à jouer individuellement en tant que citoyen, usager d'un service communal, ou utilisateur d'équipements communaux, en veillant à avoir une conduite qui permette une consommation raisonnée de l'énergie.

Nous sommes également conscients des difficultés de perte de pouvoir d'achat de nos habitants. En effet remplir son caddie, se chauffer ou encore faire son plein d'essence, cela pèse sur notre porte-monnaie. C'est pourquoi et ce malgré la hausse des matières premières, nous maintenons au-delà du dispositif de Cantine à 1 euro, le prix du repas à la cantine. En partenariat avec le CCAS, un dispositif de commandes groupées pour les pellets, bois de chauffage et fuel, a été mis en place. En maintenant les subventions aux associations à un niveau élevé, nous participons à un accès aux sports, à la culture, à un prix attractif. Nous maintenons également pour cette année, le doublement des bons d'achat pour les plus de 70 ans.

Toutefois, cela ne doit pas nous conduire à adopter une position d'annulation d'événements festifs et conviviaux, qui sont nécessaires à notre vie en société. Vous pourrez voir dans ce Vologne Infos que Granges-Aumontzey continue d'être une ville agréable et animée, avec de nombreux événements programmés, en particulier pour les fêtes de fin d'année. Nous avons notamment pris la décision de maintenir les illuminations festives, avec de nouveaux motifs plus économes en énergie, qui permettront à tous de profiter de l'ambiance de Noël.

Granges-Aumontzey continue également à être une ville qui continue à investir. Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, 1 100 000 € de travaux ont été réalisés cette année. Mais nous souhaitons être un territoire de projet avec la création de l'aire plurifonctionnelle qui apportera une belle touche d'innovation tant sur la construction du bâtiment accueil des touristes que sur les mobilités.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de joyeuses et belles fêtes de fin d'année.

Frédéric THOMAS
Maire de Granges-Aumontzey

Vice-président de la Communauté de Communes, chargé des finances

Finances

Augmentation de la taxe foncière

Vous l'avez toutes et tous remarqué, cette année, le taux intercommunal de la taxe foncière est passé de 1,41 % à 7,51 %. Cela est dû à la prise de certaines compétences par la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges, notamment culturelles avec la médiathèque, la ludothèque ainsi que l'école de musique qui passent dans l'intercommunalité. École qui élargit son offre avec une nouvelle classe de piano et intègre par la même occasion la structure de Granges-Aumontzey. Il y a également, le projet de création d'une maison de services publics, la déchetterie qu'il faut refaire et remettre aux normes, un programme de containers enterrés et semi-enterrés, le schéma de mobilité douce avec notamment l'étude liée à la voie verte de la vallée de la Vologne ou encore la réhabilitation de l'office du tourisme de Gérardmer. Il y a aussi la hausse des prix de l'énergie (chauffage, carburant, électricité) multipliés par 2 voire 3, les collectivités ne bénéficiant pas du bouclier fiscal.

Sachant que nous ne payons plus la taxe d'habitation (hormis les résidences secondaires), la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges a augmenté le taux des impôts locaux pour faire face à ses dépenses et lui permettre de réaliser ses projets.

Malgré la conjoncture, la Commune de Granges-Aumontzey n'a pas augmenté les taux des impôts locaux, comme elle l'avait promis en 2020.

Economies d'énergies

Concernant tous les bâtiments communaux, le chauffage est réglé à 19°, le gymnase est à 14° et les salles de classe dans les écoles 20°, pour la salle de sommeil à la maternelle 21° et 22° à la micro-crèche.

Quand cela est possible, on évite de mettre à disposition la salle des fêtes et la salle polyvalente pour les activités hebdomadaires ou les réunions des associations en leur proposant les salles de la mairie ex Granges-sur-Vologne et de la mairie annexe d'Aumontzey dont le volume est moins important à chauffer.

Pour les illuminations de fin d'année, le conseil municipal a décidé de ne pas éteindre les illuminations et de remplacer celles existantes par des guirlandes munies d'ampoules LED, pour un montant de 5 000 € cette année.

L'éclairage public : les élus ont décidé d'éteindre les lampes de rues de 22 h à 5 h du matin avec possibilité de les rallumer en cas d'incident (intervention des pompiers la nuit, accident...).

Régine GUYOT



Travaux

Travaux de voirie

- Le programme 2020/2021 de réfection de voiries réalisé par l'entreprise Broglio est terminé. Les Chappes, Blancheferne et le Pré Genêt. Coût des travaux 146 494 €.
- Le programme 2022/2023, les travaux sont terminés : Nallangoutte, Fallergoutte et rue des Champs Martin. Coût des travaux : 140 664 €.
- Prévision des travaux 2023/2024 revue à la baisse suite à une forte augmentation des coûts des enrobés. Travaux prévus sur la route du Spoix uniquement.
- Les travaux d'enrochement de la route du Bois du Creux ont été réalisés par l'entreprise Bati Vologne pour un montant de 11 820 €.



Travaux réalisés par nos services techniques

- Route du Faillard : pose d'une canalisation dans le fossé avec regards et grilles pluviales.
- Chemin du Corcieux : curage du fossé, remplacement grilles pluviales et confection d'une dalle béton pour les conteneurs poubelles.
- Réfection du Chemin rural Champs Geme. Coût total des travaux : 3 087 €.
- Démarrage des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.



Gymnase

Les travaux sont enfin terminés. Pour un coût total de 438 259 €. Nous avons bénéficié de subventions :

- de l'État par la DETR (Dotation des Équipements des Territoires Ruraux) : 94 432 €
- de la Région Grand Est : 43 995 €
- du Conseil Départemental : 36 681 €
- de la CCGHV (Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges) : 3 726 €
- et de la CCHV (Communauté de Communes Hautes Vosges) : 7 452 €.

Total des subventions : 186 286 €.

Les entreprises Intervenantes étaient :

- Pour la maîtrise d'œuvre : le cabinet Cartignies & Canonica
- le gros œuvre : LBS
- menuiserie étanchéité : Avenir Toiture
- menuiseries extérieures : Joly
- plâtrerie et isolation : Gallois
- menuiseries intérieures : Vaxelaire

Travaux

- sols durs : Francesconi
- peintures : Lenoir
- électricité : Baty Elec
- plomberie : Goury.

En parallèle, nos services ont remis en état le chemin d'accès à l'arrière du gymnase. Mais également réalisé une dalle en béton désactivé (pour accéder au stockage), ainsi que la pose d'un puits perdu pour la récupération des eaux pluviales, enfin la pose de barrières.

Coût total des travaux en régie 8 267€.

Bâtiments communaux

- Chapelle d'Aumontzey : rénovation de la toiture par entreprise Couvr' Toit pour un montant total de 40 050€ dont 12 058 € pour la seule pose de l'échafaudage

Nous avons également obtenu les subventions du Conseil Départemental (3 327 €), de la Région Grand Est (5 545 €), de la Fondation du Patrimoine (3000€), de la Fondation Patrimoine Mécènes (3 500 €) et des dons (2 284 €). Total des subventions : 17 656 €.

Nous tenons à remercier les généreux donateurs qui ont ainsi participé par leur don à la préservation de notre patrimoine commun.

Écoles maternelle et Jules Ferry :

Mise aux normes et rénovation des sanitaires par les entreprises suivantes :

- Menuiserie : Jordan Charles
- Plomberie : Maurice
- Carrelage : FG carrelage.

Coût total : 22 989 €.

Pour palier la forte augmentation des coûts de l'énergie

- Nous avons réajusté la température de tous nos bâtiments communaux aux valeurs préconisées par les pouvoirs publics.
- Vous avez pu constater depuis quelques semaines la coupure de l'éclairage public de 22 h à 5 h du matin, dans le but de maîtriser nos coûts de fonctionnement (-40% environ) et de contribuer à préserver la biodiversité.
- Nous avons fait réaliser le calorifugeage de conduites de chauffage dans les sous stations alimentant les deux écoles, le gymnase, la mairie, l'église et la chaufferie bois. Ces travaux sont financés à 100 % par l'État, et réalisés par l'entreprise Nouvelles Énergie.
- Réalisation par l'entreprise Sonrier, de l'isolation extérieure de la maison forestière dite du BEHEU. Coût 32 774 €.
- Relamping, passage au LED des lampadaires et pose d'une armoire électrique, au parking de l'église/mairie pour un coût des travaux de 15 000 €.
- Remplacement des menuiseries extérieures des appartements du pôle socio culturel, de la mairie annexe et de son logement. Coût des travaux : 70 674 € et des aides pour 17 656 €

Services techniques

- Remplacement du tracteur actuel par un nouveau. A été retenue l'entreprise Gremillet pour un montant de 115 200 € (reprise déduite).
- Remplacement du véhicule atelier du service eau et assainissement. Coût : 39 324 €.
- Rachat des deux véhicules électriques après une location vente. Coût par véhicule : 7 500€.



René Stach

Pôle socio-culturel

L'année commence bien à l'accueil de loisirs !



Avec plus d'une trentaine d'enfants qui ont profité du programme d'activités des vacances d'automne, l'accueil de loisirs de la commune a connu un franc succès.

L'ensemble de l'équipe d'animation, a mis tout en œuvre afin d'amener chaque enfant à s'évader pendant ces deux semaines de vacances ! ».

Ils se sont appuyés sur les objectifs pédagogiques de la structure : permettre à l'enfant d'être acteur du planning d'animation en créant et en travaillant son imaginaire tout en s'épanouissant au sein d'un groupe.

Toutes les activités inscrites aux plannings ont été inspirées sur le thème des petits monstres.

Par le biais de diverses activités, les enfants ont pu apprivoiser leurs peurs et angoisses vis-à-vis des fantômes et monstres !

L'équipe d'animation s'est inspirée de « Casper » pour les plus petits et de « Ghostbusters » pour les plus grands, pour décliner ses activités et sorties :

- Création de petits monstres, sorcières et autres activités manuelles monstrueuses ;

- Confection de chapeaux de sorcières et de déguisements ;
- Chasse aux fantômes ; recherche d'une potion magique ;
- Des ateliers culinaires expérimentaux (la tarte à la citrouille)

Pour Halloween, tous les enfants étaient déguisés, maquillés et tous plus effrayants les uns que les autres. Évidemment, en fin de journée, chaque enfant est parti avec son petit ballotin de bonbons.

Outre les différentes activités organisées sur le centre, plusieurs sorties ont marqué les vacances, notamment la piscine de Gérardmer, la visite de la caserne des pompiers, Koh Lanta à la Ferme du Saphir, Balade contée « Petit fantôme a perdu son Bouh » pour les plus petits, Escape au Manoir Maudit pour les plus grands, Graine des toiles, ...



Un vrai régal pour tous !

Nous tenons à remercier la participation et l'implication des Sapeurs-Pompiers de Granges-Aumontzey pour avoir organisé une visite de la caserne le 28 octobre après-midi, mais aussi la maman de Camila pour avoir maquillé les enfants le 31 octobre.

Le directeur, Bastien Liégeois, souligne également l'engagement professionnel et le dynamisme de l'équipe d'animation, qui a tout mis en œuvre pour le bien-être des enfants.

« En travaillant ensemble et réunissant nos richesses, nous pouvons accomplir de grandes choses. »

Pôle socio-culturel

L'équipe était plus importante afin de favoriser l'accès d'un enfant en situation de handicap, Johan. Grâce à l'engagement financier de la Commune les conditions d'accueil sont de qualité et accessibles à tous. Il faut anticiper et réaliser des choix éducatifs et pédagogiques au sein de nos accueils. Cet investissement permet de favoriser l'inclusion au sein d'un groupe et de modifier la vision des différences par les expériences communes.



Après toutes ces aventures, nous vous attendons nombreux pour le prochain centre de loisirs aux vacances de février 2023 et vous pouvez dès à présent vous renseigner ou vous inscrire !

L'Hebergement Collectif Simone Veil

Avec la crise sanitaire l'hébergement n'avait malheureusement pas pu accueillir ses premiers publics. Mais c'est chose faite depuis le mois de mars 2022 ! D'une capacité de 32 personnes, les associations ayant réservé furent toutes ravies de la qualité de l'accueil et de la structure.

Le centre a vocation à favoriser les échanges entre groupes de sportifs et culturels de divers horizons. 8 chambres individuelles, doubles et collectives (jusqu'à 6 personnes) accueillent des groupes de tout âge au cœur du Parc des Ballons des Vosges.

Chaque association a la possibilité de choisir entre différentes formules : nuitée, demi-pension, pension complète. Pour cette année c'est presque 300 nuitées qui ont été réalisées et le triple de repas. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le club d'aviron d'Aiguebelette qui participait au championnat de France Cadets à Gérardmer. Les jeunes ont pu profiter de la piste pour faire leur réveil matinal. Pendant une semaine nous avons aussi accueilli les commissaires du rallye Grand-Est. Sur différents week end, l'association d'Aikido et de Tai-chi de Gerbépal ont organisé des stages et ont séjourné sur le pôle.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir l'Union Musicale de Golbey, des jeunes footballeuses d'Alsace.

Le pôle socioculturel est donc devenu après ces réaménagements un véritable lieu de vie et d'échanges avec une multitude de possibilités offertes qu'il nous faut encore développer.



Hebergement Collectif Simone Veil

39 les Champs de la Borde
88640 Granges-Aumontzey
Tél : 06 49 82 42 01 - 03 29 57 64 66
E-mail : bliegeois@granges-aumontzey.fr



Recensement locaux professionnels

Pour faciliter la vente de biens commerciaux à des acquéreurs potentiels, merci de bien vouloir remplir le questionnaire recto/verso ci-joint nous permettant d'avoir de bons renseignements.

Nous transmettrons également vos informations aux chambres consulaires (CCI, COM COM....).



Commune de Granges-Aumontzey

Questionnaire de recensement des locaux commerciaux disponibles sur la commune

Merci de remplir ce questionnaire et de le renvoyer à la mairie par voie postale (1, rue de Lattre de Tassigny, Granges-sur-Vologne, 88 640 Granges-Aumontzey) ou par mail (mairie@granges-aumontzey.fr)

Propriétaire

Mr ou Mme:

Adresse:

Tel fixe: Portable:

Mail:

Immeuble concerné

Adresse:

Dernière activité du local :

Local disponible :

☐ Oui, à quelle date.....

☐ Non

Bien :

☐ À vendre, prix :

☐ À louer, prix :

Type :

☐ Maison ☐ local ☐ appartement ☐ garage ☐ autre, à préciser :

Présence d'un grenier : ☐ oui ☐ non

D'une cave : ☐ oui ☐ non

Surface de l'immeuble :

Recensement locaux professionnels

Surface du local commercial :

L'immeuble est-il isolé ?

☐ Oui

☐ Non. Si non, quels travaux sont à prévoir :

Type de Chauffage :

Electricité:

☐ Mono ☐ Triphasé

Puissance :

Terrain:m2

Stationnement :

☐ Oui, surface :, nombre de place de parking :

☐ Non

Présence d'un quai de chargement/déchargement grenier : ☐ oui ☐ non

Le local est-il accessible aux Personnes à Mobilité Réduite ?

☐ Oui

☐ Non. A préciser :

Etat général de l'immeuble (à préciser et avec photos si possible):

.....
.....
.....

Etat général du local (à préciser et avec photos si possible):

.....
.....
.....

Travaux à réaliser:.....

Acceptez-vous qu'un élu visite le local ?

☐ Oui, disponibilités :

☐ non

Expression libre :

.....

Culture

Dans le cadre des activités culturelles mises en place par la commune de GRANGES-AUMONTZEY

L'art plastique



Cayu, artiste aux multiples facettes nouvellement installé à Granges-Aumontzey, propose d'animer des ateliers d'arts plastiques à destination des enfants et des adultes.

Pas de techniques imposées mais la possibilité de s'exprimer au travers de différents médias et de progresser dans le domaine de son choix, de coopérer... Dessin d'observation et d'illustration, aquarelle, peinture en atelier et sur le motif (en extérieur), sculpture, carnet de voyage, récit de vie illustré... tout est possible jusqu'à l'exposition des œuvres et l'édition de livres à compte d'auteur !

Des places sont encore disponibles !

Les horaires :

- Pour les **enfants** : Mercredi 10h00-11h30
- Pour les **adultes** : Mardi 18h-19h30

Un deuxième créneau sera possible le lundi à 18h00 selon le nombre d'inscrits.



Une nouveauté : les danses traditionnelles

Depuis la rentrée scolaire, la professeure de danse Candice OGGERO initie des cours adultes de danses traditionnelles françaises. Jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés louent le charme de ces danses conviviales.

La Mazurka, la Bourrée, la Valse, le Scottisch appartiennent au patrimoine culturel et historique de notre pays.

Venez apprendre en toute détente ces pas de danses, et bien d'autres encore, **tous les mardis de 19h00 à 20h30** au pôle socioculturel de Granges-Aumontzey.



Des places sont encore disponibles !

PARCE QUE LA CULTURE DOIT ETRE ACCESSIBLE A TOUS , la mairie de GRANGES -AUMONTZEY propose des tarifs très attractifs :

Pour les **habitants de Granges-Aumontzey** : de 16€ à 50€ l'année en fonction de la lettre code (à partir du quotient familial). Le code est attribué par la mairie.
Pour les **habitants extérieurs à la commune** : 150€ l'année



Renseignements

Benoît GROCOLAS : 06 23 50 45 52
Corinne MOUROT : Mairie de Granges-Aumontzey

Les jeunes artistes en herbe du mercredi en action pour le projet « LEGO »

Enfance - Jeunesse

« Argent de poche » : un dispositif citoyen

Dispositif qui offre la possibilité à des jeunes âgés de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

« **Argent de poche** » rencontre un beau succès à Granges-Aumontzey depuis 2021.

Ils et elles s'appellent Amélie, Anthony, Hugo, Lola, Lucas, Lucie, Maéva, Stanislas, Tércence. Volontaires pour réaliser de petits travaux encadrés par les agents municipaux et élus, ils ont consacré une partie de leurs vacances d'été à l'entretien d'espaces verts, au rangement des ateliers techniques, à la mise sous pli de factures, à l'installation des marchés nocturnes, à la préparation du 14 juillet pour l'école au nettoyage et tri des jouets... « *Nous avons mis en place cette opération à partir du mois de Juillet 2021, et nous la renouvelons à chaque période de congés scolaires* » rapporte Corinne MOUROT 1^{ère} Adjointe « *À chaque fois, nous avons une dizaine de filles et de garçons qui souhaitent participer* » ajoute-t-elle. Une réussite qui a conduit la Municipalité à doubler le budget initial prévu pour le dispositif. « *En 2022, nous avons ainsi inscrit 2 000 € pour financer l'indemnisation des jeunes* » précise l'élue.



Les chantiers sont systématiquement organisés, sécurisés et surveillés par les professionnels de la Commune, chacun dans son domaine de spécialité. L'adjointe détaille : « les jeunes sont mobilisés par plages d'environ trois heures chacune, réparties sur deux ou trois jours, voire une semaine. Ils perçoivent une gratification de 15 euros par demi-journée. »

Témoignages

Le dispositif « Argent de poche » permet aux jeunes de découvrir les divers métiers des services municipaux, de rencontrer les agents – mais aussi de se rencontrer entre eux, de mesurer l'importance du respect des aménagements publics, d'avoir une première expérience d'engagement citoyen au profit de la collectivité.

« *Dès la première fois que je suis venu, j'ai apprécié les échanges avec les employés municipaux. Ils nous ont expliqué leur travail et j'ai trouvé ça intéressant car on ne connaît pas forcément leur réalité* » témoigne la jeune Lola. Son camarade Luca renchérit : « *en plus, tout se passe dans la bonne humeur. Les agents sont très sympas et ils nous mettent tout de suite à l'aise.* »

La motivation de ces jeunes ?

« *L'indemnisation compte bien sûr un petit peu mais ce n'est pas le plus important* » « *Avec ces ateliers, on se met à la place de ceux qui entretiennent les équipements de Granges-Aumontzey on a envie d'en parler à nos amis pour que tous respectent notre cadre de vie* » poursuit-elle.

Au vu de son succès le dispositif sera reconduit en 2023.

Corinne Mourot



Les nouveautés dans nos écoles

- En septembre les enfants ont repris le chemin de l'école avec un tout nouveau rythme scolaire : **la semaine des quatre jours** de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Madame Isabelle GAGETTA assure la direction de l'école maternelle et de l'école élémentaire.**

Effectifs

École maternelle Le Petit Prince

Section	Enseignante	Nbre élèves	ATSEM
Très petite section Petite section	Madame Streicher-Eraes	21	Christelle Jocelyne
Moyenne section	Madame Duboc	19	Pauline
Grande section	Madame Gagetta Madame Aubertin	18	Delphine

Ecole élémentaire Jules Ferry

Section	Enseignant	Nbre élèves
Cours préparatoire	Monsieur Parmentelat	17
Cours préparatoire Cours élémentaire 1	Madame Rochat	17
Cours élémentaire 1	Madame Antoine	22
Cours élémentaire 2	Monsieur Battistella	26
Cours moyen 1	Madame Noel Monsieur Maire	20
Cours moyen 2	Monsieur Gonzalez	18

L'école accueille cette année un service civique Clémence Noppe ainsi qu'une AESH Lydie Trocmé intervenant en grande section et en CM2.

- Au vu de l'allongement de la durée des cours du matin, **la municipalité a mis en place une collation pour les enfants de maternelle.**

Corinne Mourot



L'Association des Parents d'Elèves



De la sécurité pour les élèves !

L'APE, ainsi que beaucoup de parents et les enseignants, s'inquiètent du manque de sécurité aux abords des écoles maternelle et primaire.

La Mairie proposera des solutions à long terme pour y remédier, mais à court terme nous aimerions appeler au bon sens et au respect de tous les automobilistes... Gagner quelques secondes sur son trajet mérite-t-il vraiment de renverser un enfant qui va à l'école ou en sort ?

Chaque jour, ou presque, nombre d'infractions sont recensées : feu rouge grillé par les poids lourds, autres véhicules d'entreprises ou particuliers, dépassements dangereux, stationnements dangereux devant les entrées ou les sorties de parking, devant les panneaux STOP, « dépose-minute » au feu tricolore, il y en a tant...

N'attendez pas de regretter un drame pour changer d'attitude, nous sommes tous responsables !

S'il vous plaît, faites attention aux enfants.



RALENTISSEZ !
SORTIE D'ÉCOLE PRUDENCE !

Tous à la danse

Le projet

Le projet **TOUS À LA DANSE** a pour volonté de proposer chaque saison à des élèves éloignés de certaines formes d'art et de culture de suivre gratuitement un cycle complet de sensibilisation et de découverte de la danse contemporaine.

Ce projet, s'étalant sur une année scolaire, a pour objectif d'accompagner des élèves d'établissements sélectionnés dans leur découverte de l'art chorégraphique, en les impliquant de diverses manières :

- SPECTATEUR

- Faciliter l'accès à l'art chorégraphique et plus largement à la culture,
- Vivre l'expérience de spectateur, (3 spectacles à l'Opéra de Nancy)
- Susciter une curiosité pour l'art chorégraphique.

- ACTEUR

- Découvrir le plaisir de danser, (15 ateliers sous la direction d'un danseur professionnel)
- Développer une sensibilité pour un imaginaire ou un travail artistique,
- Utiliser la danse comme outil de savoir-être et de vivre ensemble.
- ...Des effets qui vont bien au-delà d'une simple immersion dans l'art du spectacle.



2 classes de Granges Aumontzey, les CP et les CP-CE1, ont été sélectionnées pour bénéficier de cet alléchant parcours.

1^{er} rendez-vous : JEUDI 20 OCTOBRE

Programme

- **Matin** : atelier danse au Centre Chorégraphique National Ballet de Lorraine sous la conduite de Joris, danseur professionnel.
Visite d'un jardin éphémère sur la célèbre Place Stanislas
- **Après-midi** : Spectacle « Static Shot » de la chorégraphe Maud le Pladec présenté par la Compagnie des 24 danseurs du Ballet de Lorraine à l'Opéra de Nancy.

Les enseignants



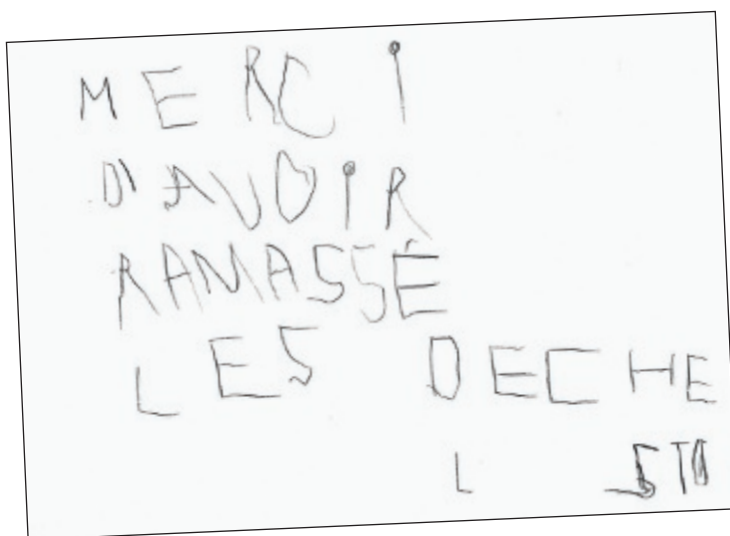
Opération ramassage de déchets

Merci à vous pour votre présence malgré le temps.

Encore beaucoup de déchets ramassés.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps en espérant une météo plus clémentine et beaucoup moins de déchets. 😊

Laetitia Daeschler



Centre Communal d'Action Sociale



CCAS projet en cours : « Rêve en bleu »

Le sommeil est une fonction vitale. Il influence la santé et les risques d'accidents.

Nous savons qu'il varie au cours de la vie et en prenant de l'âge devient saccadé, perturbé et son efficacité diminue...

Ce sont d'ailleurs les seniors qui sont les plus touchés par les troubles du sommeil.

C'est pourquoi le **CCAS de Granges-Aumontzey** avec l'aide financière du **CD 88** et logistique de l'association **SIEL BLEU** a mis en place un programme « Rêve en bleu ».

Le programme se déroule les jeudis matin des mois de novembre et décembre et sont animés par Aurélie Poulain responsable SIEL BLEU et Jocelyne Chamberlin sophrologue.

Les objectifs sont de :

- Conseiller et donner des outils pour améliorer son sommeil
- Permettre aux bénéficiaires de trouver leur rituel afin de faciliter l'endormissement

Un programme varié de 7 ateliers (dans le respect des mesures sanitaires) est proposé :

- Conférence,
- Séance d'activité physique adaptée
- Stretching
- Pilate
- Marche nordique
- Séance de sophrologie pour apprendre à se détendre
- Séance de sophrologie pour évacuer ce qui gêne l'endormissement

12 personnes participent, en toute convivialité, au programme « Rêve en bleu »

Corinne Mourot



Lutter contre l'isolement est l'affaire de tous

Mobilisons-nous, soyons attentifs et bienveillants avec notre réseau de proximité, en signalant les personnes qui se trouvent isolées (et qui auront bien sûr accepté d'être signalées), les faisant ainsi bénéficier de l'accompagnement nécessaire.

Les personnes seules peuvent être concernées, mais restons vigilants également vis-à-vis des jeunes, des familles monoparentales, ou encore des personnes sans activité.

Toute personne qui ressentirait une situation de détresse est invitée à se faire connaître. Elle pourra échanger sur sa situation avec des professionnels et des élus. Ensemble, ils identifieront ses besoins essentiels et mettront en place un dispositif d'aide adapté.

La démarche de signalement est donc à réaliser **par la personne elle-même ou par un tiers (avec son consentement)** :

- Soit par téléphone au 03 29 51 41 09
- Soit en prenant rendez-vous auprès du CCAS

Corinne Mourot



Centre Communal d'Action Sociale

Les animations mensuelles du CCAS remportent un franc succès

De mémoire, nous n'avons jamais eu autant d'invités aux jeudis des aînés, organisés et offerts conjointement par le CCAS et l'EHPAD Accueil de la Vologne.

Au total, plus de 100 personnes, âgées de 70 ans et plus, se retrouvent chaque mois en toute convivialité à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey.

Comme le souligne Jeanine « C'est une belle occasion de sortir de chez soi, de se réunir autour d'un moment convivial. On renoue ainsi le contact entre nous, ça nous a beaucoup manqué pendant ces deux dernières années de crise sanitaire. Cela fait du bien de se retrouver autour d'un goûter. C'est toujours un bel après-midi et moi j'adore l'accordéon ».

Et pour cause le programme est très varié aussi bien au niveau de l'animation que des goûters :

• **5 Mai 2022 : Thé Dansant**

Un après-midi au rythme de l'accordéoniste Christelle Harau et des danseurs costumés venus de Bruyères suivi d'un goûter « crêpes ».

• **9 Juin 2022 : Atelier Chants**

Madame Marion Kieffer-Rys et Madame Françoise Canton au piano ont animé l'après-midi par des chants autour des régions françaises. Gaufres et boissons fraîches ont régalé les participants.

• **7 Juillet 2022 : Théâtre de Marionnettes**

Avec la troupe faiseur de rêves et son spectacle de marionnettes suivi d'un atelier mémoire : mises en scène d'objets anciens dont il s'agissait de retrouver les fonctions.

En cette période de chaleur glaces et boissons fraîches furent très appréciées.

• **21 Septembre 2022 : Festival « Des Masques et des Sourires »**

Journée entièrement consacrée aux échanges intergénérationnels sur le thème des 5 sens. Avec la participation du périscolaire, de la crèche, la ludothèque, du théâtre de la miroiterie, des assistantes sociales et du conseil départemental La matinée était consacrée à des ateliers à la manière d'un forum et l'après-midi ce fut théâtre.

• **6 Octobre : Thé Dansant**

Thé dansant animé par Monsieur Maxime Vauthier, accordéoniste. Plus de 110 personnes présentes à la salle des fêtes afin de partager joie, gaîté, retrouvailles, danses et gourmandises.

Les 2 dernières rencontres pour cette année auront lieu les :

- **Jeudi 17 novembre 2022** avec des lectures de lettres de femmes de la guerre 1914-1918 et des chansons de cette époque animée par Marion Kieffer-Rys.
- **Mardi 20 décembre 2022** avec le concert de l'île aux Chansons et les épinettes.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles (sans qui, ces après-midis n'auraient pas lieu) pour leur dévouement et leur investissement.

À commencer par la mise en place et la décoration de la salle des fêtes, l'accompagnement des résidents de l'EHPAD à la salle, la confection des goûters, le service et le nettoyage sans oublier le ramassage en minibus des personnes isolées encore MERCI à vous.

Corinne Mourot



Journée d'échanges intergénérationnels.

Thé dansant animé par l'accordéoniste Maxime Vauthier.



Marché hebdomadaire



Après plusieurs mois passés depuis sa réouverture, le **marché hebdomadaire du mardi** fait revivre notre centre bourg.

Facilitateur du bien vivre ensemble, c'est un lieu de sociabilité et d'échanges.

C'est un événement hebdomadaire qui profite aux commerces de proximité.

Mais, bien évidemment, le marché restera vivant si et seulement si nos habitants restent fidèles à ce rendez-vous.

Nous avons déjà constaté que la baisse de clientèle se fait ressentir auprès des commerçants présents.

Avec toute notre bonne volonté et soucieux de bien faire, nous recherchons toujours de nouveaux commerçants.

Le marché hebdomadaire sur notre Commune, c'est le mardi de 7h à 13h au centre bourg, alors pensez-y !...

Élisabeth Roussel



Le marché hebdomadaire est très frileux, il prend une pause pendant les mois d'hiver.

Il prendra ses congés le mardi 6 décembre 2022.

Retour au printemps 2023.

Tour de France 8 juillet 2022

Granges-Aumontzey a eu le plaisir d'accueillir le passage du **Tour de France 2022 pour l'étape du 8 juillet**, arrivée à la Planche des Belles Filles. Une véritable fête populaire.

La Commune avait mis en place un écran géant au centre bourg, le sponsor historique du Tour de France COCHONOU avait choisi notre commune et décidé d'y installer son stand avec des animations toute la journée. L'amicale des sapeurs-pompiers et le Tennis Club Loisirs proposaient des boissons et de quoi vous sustenter.

Ces animations ont permis à des milliers de spectateurs d'apprécier le passage de la caravane toujours aussi attendu et des cyclistes, de faire vivre et faire découvrir notre belle Commune. Ce fût également l'occasion, par une belle journée ensoleillée d'été, de se retrouver, de partager un vrai bon moment pour une fête populaire qui malgré son nombre d'années, ne prend pas une ride.

Nous remercions les commerçants d'avoir décoré leur devanture afin de rendre agréable ce passage.

Laetitia Daeschler

Le bar à saucisson Cochonou.



La devanture décorée des commerçants.



Marché artisanal nocturne

L'inauguration de notre 1^{er} marché nocturne artisanal de la saison s'est tenue le **13 juillet** avec en ouverture l'harmonie Municipale.

Les feux d'artifices se sont déroulés le même soir.

Le coup d'envoi donné, la cinquantaine d'artisans présents ont pu proposer leurs produits divers et variés aux visiteurs toujours plus nombreux.

Les animations en tout genre ont encore une fois su répondre aux attentes des familles.

L'association Country nous a fait une représentation en plein cœur du marché, avis aux amateurs !

Toujours dans la bonne humeur et grâce à nos associations et commerces, les visiteurs ont pu se restaurer et ainsi passer un bon moment convivial.

C'est le rendez-vous de chaque été, à ne pas manquer.

Lieu de rencontre intergénérationnel où le bien vivre ensemble reste une priorité.



**A vos agendas, notez déjà les dates
pour la saison 2023**

12 juillet - 19 juillet - 26 juillet

2 août - 9 août - 16 août

Elisabeth Roussel

11 novembre 2022

Encore une commémoration avec beaucoup d'échanges

Merçi aux enfants de nous avoir accompagnés avec la Marseillaise, **merçi** aux Pompiers, **merçi** aux portedrapeaux, **merçi** aux musiciens, **merçi** à vous tous d'être venus rendre hommage aux Morts pour la France.

Merçi également aux extras municipaux pour leur implication pour les petits fours et la décoration.

Après le verre de l'amitié, nous avons organisé un repas convivial afin de remercier les extras municipaux et les bénévoles du CCAS car, sans leur soutien et leur dévouement nous ne pourrions vous offrir ces moments de partage.

Laetitia Daeschler



Service National Universel



Stanislas RYS a participé en juillet 2022 au séjour de cohésion du SNU et revient avec un peu de nostalgie, sur cette expérience qui l'a marqué afin d'encourager les futurs volontaires à s'inscrire pour la session 2023.

Stanislas qu'est ce que le SNU ?

Le projet du SNU, mis en place en 2019, a été créé dans le but d'inspirer à la jeunesse un sentiment d'engagement, de cohésion et d'appartenance à la nation. Cela se divise en 3 étapes, les 2 premières étant obligatoires.

J'ai fait la première étape en juillet 2022, c'est le séjour de cohésion ; il vise à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective et la responsabilité.

C'est ainsi qu'avec d'autres jeunes filles et garçons de mon âge, venus d'Alsace de Moselle et des Vosges nous avons quitté notre département pour passer 2 semaines dans un lycée agricole près de Troyes dans l'Aube.

Dès notre arrivée une tenue nous est donnée : casquette, polo, tee-shirt, pantalon et je crois que l'uniforme nous a permis d'être moins dans le jugement et de nous sentir tous égaux.

Comment définis tu ton expérience ?

Je définirais ce séjour comme « une colonie de vacances gratuite et très encadrée ! »

Chaque journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante La Marseillaise. J'étais l'homme ton (je devais chanter la première phrase de la marseillaise) puis nous partions faire des activités pratiques et des mises en situation organisées autour de temps collectifs, comme la formation aux premiers secours, la participation à des actions solidaires, différents modules sportifs, débats sur des thèmes sociétaux : mixité, développement durable et transition écologique, culture et patrimoine. Ce furent des journées très instructives et bien remplies. Et puis lors de notre séjour nous avons eu la chance de participer au défilé du 14 juillet à Troyes, sous les applaudissements et les regards curieux des spectateurs.

Toutes ces activités contribuent à favoriser notre esprit de solidarité et là on se fait de vrais amis ! C'est vrai que loin de nos proches et sans téléphone nous n'avons pas d'autres choix que d'apprendre à se connaître !

Je me rappelle de ces soirées où je descendais ma guitare dans la cour pour chanter avec mes camarades, écrivant des chansons et jouer les classiques de la chanson française.

Néanmoins, nous n'échappions pas aux conditions sévères de l'autorité, il ne fallait pas sortir du moule, encore moins enfreindre les règles !

Et pour la suite ?

L'étape 2 est une mission d'intérêt général dans un organisme de notre choix.

Il s'agit d'un engagement bénévole de 84 heures au sein d'une structure à but non lucratif : associations sportives culturelles ou humanitaires, au sein d'un corps en uniforme : pompiers, gendarmes, etc., ou encore dans les services publics. En ce qui me concerne j'ai postulé aux archives départementales.

En conclusion

Je conseillerais aux 15-17 ans de s'engager pour le SNU car malgré la discipline, il y a un certain nombre d'avantages : rencontrer des jeunes et créer de nouveaux liens, vivre de nouvelles expériences et enrichir sa culture personnelle et puis la formation au code de la route est gratuite pour les volontaires et enfin c'est un bonus sur son CV et pour nos vœux sur **Parcoursup**, avoir fait le SNU permet de nous ouvrir un peu plus les portes dans des grandes écoles.

Corinne Mourot

Recensement des animaux

Pour la sécurité de chacun, nous invitons les propriétaires d'ovins, bovins, équins à fournir en Mairie leurs coordonnées afin de faciliter l'identification des animaux lorsque ceux-ci divaguent sur la voie publique.

Pour nos agents de permanence, le travail sera plus simple et la sécurité de tous maintenue.

Élisabeth Roussel



Au cimetière

Reprise des concessions abandonnées

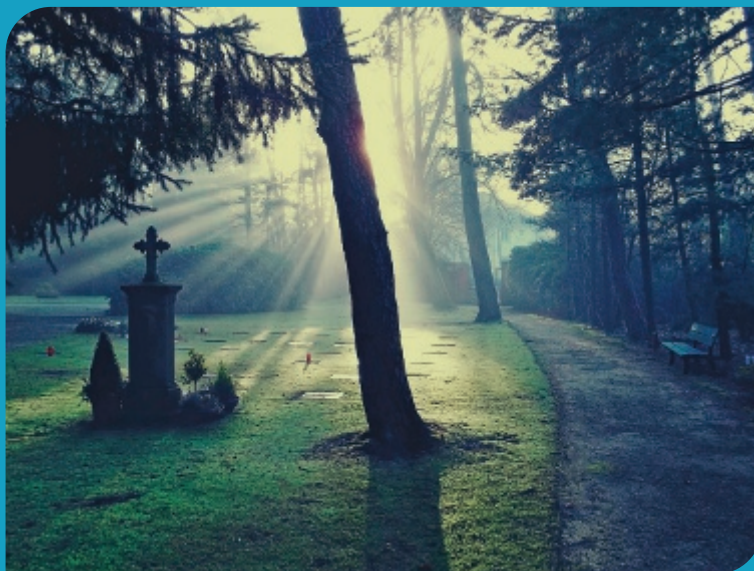
Afin d'accorder de nouvelles concessions dans le cimetière et d'améliorer ses aménagements, la commission syndicale de gestion des biens indivis de Granges-Aumontzey - Barbey-Seroux va engager une procédure de reprise des concessions abandonnées.

Comme de nombreuses autres communes, la commission syndicale est confrontée à la nécessaire optimisation de la gestion de son cimetière. Les élus ont donc décidé de recenser les sépultures délaissées existantes afin de reprendre les concessions abandonnées. Il s'agit à la fois de permettre d'accorder de nouvelles concessions, de mettre à jour les archives, et de rendre le cimetière plus agréable pour les visiteurs. Bien évidemment, compte tenu du caractère sensible du sujet, la commission se conformera scrupuleusement à la législation en vigueur.

Une réglementation très précise

Selon la législation, une commune peut reprendre une sépulture perpétuelle si trois conditions sont remplies : plus de 30 ans d'existence pour les tombes civiles et plus 50 ans pour les tombes des personnes dites « Mortes pour la France », la dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans, état d'abandon constaté deux fois à un an et quatre mois d'intervalle. Les textes précisent que cet état est apprécié par le Maire et que les deux constats sont établis de façon contradictoires avec les familles.

Les familles disposent donc d'un délai d'une année et quatre mois à partir du premier constat pour remettre en état la concession. À défaut, elle sera reprise par délibération du Conseil Syndical.



Caméras de vidéo surveillance

Information

La ville de Granges-Aumontzey a investi pour améliorer le système de vidéo surveillance, plus performant, meilleure qualité de vidéo de jour comme de nuit et pour plusieurs sites de la commune :

Montant de l'investissement par site :

- Pôle socio culturel : 13736,40€
- Mairie de Granges/Vologne : 16500€
- Gymnase : 11760€

Des caméras vont aussi être installées pour un montant de 6600€ au niveau de la salle des fêtes et du kiosque, lors de la réalisation de l'aire plurifonctionnelle.

Soit un total de : 48596,40€

La commune a été subventionnée à hauteur de :

6689,10€ par la région Grand Est
16199€ par la DETR (aide de l'État)

Dans le dispositif, deux caméras sont équipées de lecteur de plaque d'immatriculation qui photographient automatiquement tous les véhicules.

Ces caméras infrarouges enregistrent 24h/24h et sont uniquement visionnées par les forces de l'ordre sur leur demande avec une réquisition dans le cadre d'une enquête.

Les caméras filment uniquement les lieux publics.

Chez les particuliers les images sont floutées et bien sûr, tout ceci est soumis à déclaration à la préfecture.

La Commune va poursuivre les investissements de vidéosurveillance notamment aux abords des écoles et peut-être au niveau des collectes de tri suite à de nombreuses incivilités.

Stéphane Collin



Anim'ga

Rendez-vous le 25 mars pour la Fête de la Ruralité avec Wazoo

La volonté de l'association est d'animer le milieu rural et de prouver que dans nos campagnes on sait aussi s'amuser avec des groupes dont c'est souvent la première apparition dans la région. Et nous allons être gâtés.

On ne sait pas encore comment intituler ce concert : " L'amour sera toujours dans nos prés " peut-être ?

S'il est bien des ambassadeurs du monde rural, ce sont les quatre musiciens du groupe WAZOO. Venus de leur belle Auvergne, il y a plus de 20 ans que ces drôles d'oiseaux sillonnent tous les villages et villes de France, avec l'art de proposer des mélodies folkloriques et festives, et la manière de les partager avec un public qui en redemande.

Et, à travers leur spectacle, on devine leur amour viscéral pour la terre et ceux qui l'exploitent.

La preuve ? Leur dernier album "AGRICULTEURS" a déjà été vu 3.000.000 de fois sur internet. Mais WAZOO, c'est aussi 9 albums, 2 disques d'or et des années complètes de concerts qui se renouvellent.

La recette ? Un rock festif, généreux, bouillonnant d'énergie et de convivialité.

Après 3 années de tentatives, Anim'GA a enfin réussi à les capter et à caler une date dans notre région. C'est vrai qu'ils ne se produisent que très rarement au nord de la Loire, et c'est donc une chance pour nous de les accueillir dans les Vosges, dans notre salle des fêtes.

Les modalités de réservation seront bientôt dévoilées.

Et nous pouvons vous assurer que l'on n'a pas fini de tourner la manivelle !!

LA FRICHE ET LE CHAUVÉ pour ouvrir les festivités

Les spinaliens de LA FRICHE ET LE CHAUVÉ assumeront la première partie du concert. Habitué des soirées de fête, ce sera aussi leur première apparition sur la scène grangeaude. Leur biographie ? un trio festif, convivial et capillo tracté (!) reprenant des morceaux phares de la chanson française et anglaise, revisités à la sauce punchy.

On s'en réjouit déjà... on ne va pas faire dans la morosité ce soir-là.



Football Club Granges



Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Le football est un sport véhiculant des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité, de compétition, mais aussi de forte convivialité, et au FC Granges, avec nos joueurs, nos éducateurs, nos dirigeants, nos bénévoles et nos sponsors nous souhaitons fédérer autour de ces valeurs.

Nous continuerons avec l'ensemble des dirigeants et des éducateurs, de maintenir cet esprit de camaraderie, de partage et d'union, afin de contribuer à répondre beaucoup plus facilement aux objectifs du club, à savoir la pratique du football de qualité pour jouer au plus haut niveau possible mais aussi un football pour tous, quel que soit son âge et son niveau.

Je tiens fortement à ce que certaines règles soient respectées à l'intérieur de notre club :

- Le respect envers les responsables, les éducateurs, les joueurs et les arbitres, qu'ils soient de notre club ou qu'ils soient nos adversaires du jour,
- L'engagement de soi et pour son équipe,
- La solidarité et la tolérance entre nous, qui est une force inestimable,
- Le faire-play pour ne pas oublier que le football doit être avant tout un jeu.
- La convivialité pour le plaisir de partager et de transmettre nos passions et d'améliorer notre image.

J'ai accepté la présidence du FC Granges il y'a 3 ans, pour que le plaisir du jeu continue toujours, pour les enfants qui débutent, pour les éducateurs qui les accompagnent, pour les parents qui les suivent, même si j'aimerais qu'ils soient plus nombreux à s'investir pour leurs enfants. Mais également pour les joueurs qui s'entraînent toutes les semaines et se déplacent tous les week-ends, pour les fidèles supporters, les dirigeants et les bénévoles, qui sont présents par tous les temps et pour les arbitres qui s'emploient tous les week-ends.

La force d'une association c'est de pouvoir compter sur l'ensemble de ses membres, avec les qualités et les défauts de chacun d'entre eux, dans le dialogue, la confiance et la convivialité.

J'invite les joueurs et les parents des joueurs qui ne sont pas encore partie prenante dans notre club, à venir nous rejoindre de temps en temps. Il ne s'agit pas d'être présent tous les week-ends mais de proposer vos services qui seront très appréciés le jour où l'éducateur de l'équipe de votre enfant où les dirigeants auront besoin d'une aide supplémentaire. Merci d'avance...

Je profite de cette tribune pour remercier : celles et ceux qui dans l'ombre, les dirigeants et les bénévoles, qui travaillent à la réussite de nos projets, les partenaires du club, sans qui cette construction ne pourrait se réaliser ainsi que la municipalité de Granges Aumontzey qui soutient notre démarche à tous niveaux et merci également aux employés communaux qui subissent nos sollicitations tout au long de l'année.

J'invite les partenaires potentiels, chefs d'entreprises ou responsables d'organismes divers, amoureux du football et intéressés, à nous rejoindre, en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés car nous avons besoin d'eux pour le bon fonctionnement de notre association.

Que cette saison apporte beaucoup de joies à tous, partenaires, supporters, joueurs, joueuses, dirigeants et bénévoles.



Sébastien Dieudonné
Président du FC Granges

Football Club Granges



Le mot des coaches

Michael Hoernel : responsable section jeunes

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, 6 mois après mon arrivée au sein du FCG en tant que responsable de la section jeunes, il est temps de dresser un premier bilan. Mais avant tout, j'aimerais vous rappeler que le football est un jeu avant tout et que je me suis attaché à inculquer cet ADN aux enfants dès mon arrivée.

Après une période nécessaire de mise en route et d'ajustements et grâce au travail des éducateurs, Bastien, Anto, Séb et Clément, que je souhaite souligner et chaleureusement féliciter, les résultats commencent enfin à être au rendez-vous. En effet, nous pouvons nous targuer d'un titre de champion de D3 pour nos U13 qui ont réalisé un parcours sans faute et démontré un état d'esprit et une combativité exemplaire. Nos U11 et U18, jumelés avec Le Tholy enchaînent également les victoires week-end end après week-end. La seule section un peu en délicatesse est la section U15 mais grâce au travail des éducateurs et de la volonté farouche des garçons, je suis optimiste quant à l'obtention de résultats sur la 2nde partie de la saison. Enfin, notre école de foot est malheureusement trop peu fournie pour obtenir les résultats escomptés mais je reste persuadé que notre travail afin d'attirer de nouveaux jeunes au sein du club finira par payer à la vue des résultats obtenus dans les autres catégories. D'ailleurs, j'en profite pour inviter tout enfant et parents à venir découvrir le FCG, un club convivial, à l'écoute et avec une véritable politique sportive où le mot d'ordre demeure celui-ci : "seul on va vite mais ensemble on va loin" !!!

Je tiens enfin à remercier les acteurs de l'ombre, les bénévoles chers à notre club sans qui nous serions bien démunis chaque week-end, merci à eux. Je tiens également à remercier les enfants pour leur investissement. Je tiens aussi à remercier la commune pour la mise à disposition des infrastructures de qualité, indispensables à notre travail d'éducateurs et enfin j'aimerais remercier tout particulièrement notre cher Président, membre investit à part entière sans qui le FCG ne serait plus un club depuis longtemps et mon super acolyte qui se reconnaîtra et qui mérite d'être remercié à la hauteur de son investissement au sein du club.

Je vous souhaite donc à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous au printemps pour la suite de nos exploits sportifs.

Et surtout n'oubliez pas cette phrase célèbre d'Albert Camus "Il n'y a pas d'endroit dans le monde où l'homme est plus heureux que dans un stade de football"... Alors prenez soin de vous et à très bientôt !!!



Frédéric Dieudonné : responsable seniors

Un bilan de mi saison en demi-teinte puisque d'un point de vue effectif, nous passons d'environ 20 licences à 45 cette saison ce qui nous a permis de réengager une équipe B en championnat, chose très difficile à faire !!!

Notre équipe A se porte bien malgré une 9^{ème} place actuelle qui ne reflète pas vraiment la qualité du groupe, quant à notre B, avec un peu de mal au démarrage, ils surprendront beaucoup de clubs sur la phase retour ...

Je crois que ce groupe de seniors A et B vit bien et qu'il va encore progresser.

Nous restons un petit club mais avec des ambitions, les résultats passeront par le travail.

Notre objectif premier est de terminer la saison du mieux possible avec la B et de se maintenir avec l'équipe fanion, chose de plus en plus difficile mais je crois en mes gars, ils vont encore le faire !!!!



Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale



Le SMIC88 vous présente la minute "Informatique"

Conseil 1

Le Phishing

Le phishing ou hameçonnage est une technique utilisée par les fraudeurs pour obtenir des informations personnelles. Le fraudeur par l'envoi d'un mail se fait passer pour un organisme ou une personne que vous connaissez et vous demande souvent de mettre à jour vos données. Au moindre doute appelez directement la personne concernée pour vous assurer qu'elle est bien à l'origine du message.

Attention, le phishing peut aussi se cacher sur les sites d'actualité ou sur les réseaux sociaux.

Contrôlez l'adresse du site ou l'adresse email. Bien souvent elle n'a rien à voir avec le « soi-disant » expéditeur.

*_*_*_*_*

Conseil 2

Les mots de passe

Pas toujours facile de déterminer un mot de passe ! Pourtant, bien réalisé il peut empêcher des cyberattaques. Pour sécuriser l'utilisation de vos accès, privilégiez un mot de passe, long, complexe, composé de caractères différents (minuscules, majuscules, chiffres, caractères spéciaux). Veillez à ne pas utiliser le même sur tous vos sites et à ne pas l'enregistrer automatiquement. Pensez aussi à le changer régulièrement. Vous pouvez également activer la double authentification à l'aide d'un téléphone ou tout autre moyen sur les sites qui vous le demandent.

*_*_*_*_*

Conseil 3

Les sauvegardes

Que vous soyez victimes d'un « crash » informatique, d'un piratage ou tout simplement d'une suppression de fichiers accidentelle, la sauvegarde est le seul moyen pour récupérer vos fichiers, vos photos ou vos données numériques perdues. Attention donc à les sauvegarder régulièrement, idéalement plusieurs fois

par jour. Des solutions existent. Le cloud (internet), un support tel que disque dur externe ou clé USB que vous débrancherez une fois la sauvegarde terminée, ou encore un serveur prévu à cet effet. Après chaque sauvegarde, même automatique, vérifiez qu'elle a bien été effectuée.

*_*_*_*_*

Conseil 4

L'ergonomie de votre poste de travail

Le travail sur informatique peut engendrer, en cas d'utilisation prolongée, des troubles musculo-squelettiques qui sont des douleurs ou des gênes dans vos mouvements de la vie quotidienne. Suivant plusieurs études, 3 à 4 % de ces troubles reconnus, sont attribuables au travail sur écran.

Pour y remédier, soyez vigilant à votre posture de travail. Veillez au bon positionnement de votre souris de votre clavier et de votre écran. Placez-les de façon à ce que leur utilisation n'exerce pas de tension ou de torsion de votre corps. N'hésitez pas à demander conseil auprès d'un spécialiste en geste et posture.

*_*_*_*_*

Conseil 5

Les imprimantes

Il existe 3 types d'imprimantes : les jets d'encre, les lasers et les multifonctions qui permettent en plus de scanner des documents. Avant d'acquérir une imprimante, réfléchissez bien à l'utilisation que vous voulez en faire. En fonction de la quantité et du type d'impression (photos ou documents) vous orienterez votre choix sur le modèle correspondant à votre besoin. Pensez également aux consommables qui font partie de votre achat et dont les prix varient d'un modèle à l'autre.

En cas de doute, renseignez-vous et d'un point de vue environnemental, n'imprimez que ce qui vous est nécessaire.

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

Conseil 6

Votre ordinateur

Vous constatez que votre ordinateur est lent, que son espace de stockage est saturé ! Au lieu de le remplacer vous pouvez le conserver et ne changer que certains éléments de celui-ci. Il est possible, suivant votre ordinateur, d'ajouter de la capacité de mémoire appelée RAM, ou remplacer votre disque dur classique, par un disque SSD. C'est est une sorte de grosse clé USB qui rend votre PC beaucoup plus rapide. Il permet un démarrage éclair de l'ordinateur en 30 secondes environ, et sa durée de vie est de l'ordre de 10 ans minimum. Suivant votre budget, tous les composants de votre PC sont remplaçables. Il est par contre conseillé que ces améliorations soient effectuées par votre prestataire.

*_*_*_*_*

Conseil 7

La fibre optique

Une fibre optique est un fil en verre très fin. Elle a la propriété de conduire la lumière et de transmettre par un signal lumineux une grande quantité d'informations sur de très longues distances et à des vitesses jusqu'alors impossibles. Elle sert entre autre à la transmission de données numériques et permet également de recevoir la télévision et le téléphone. Quelques dates sont à retenir : 2023 achèvement de la pose de la « fibre » dans toute la région Grand-Est et début de la déconnexion des anciens réseaux. 2030 : tous les réseaux dit traditionnels (cuivre) devront être enlevés. Il vous faut dès à présent contacter un opérateur afin que vous puissiez recevoir cette nouvelle technologie.

*_*_*_*_*

Conseil 8

La protection de vos données

Votre vie privée a de la valeur et encore plus sur internet : publicité ciblée, regroupement d'information, statistique, votre vie numérique est scrutée, sauvegardée, analysée. Alors depuis 2018, pour faire le tri dans ces pratiques parfois douteuses l'Europe a mis en place le fameux règlement général sur la protection des données (le RGPD). L'objectif est que vous ayez un meilleur contrôle sur vos données tout en responsabilisant les entreprises à qui vous les confiez. En France c'est la CNIL qui pilote ce sujet, faites valoir vos droits sur www.cnil.fr !

Conseil 9

L'utilisation des écrans

En tant que parent vous vous êtes sans doute déjà demandé à partir de quel âge vos enfants peuvent utiliser un écran ? En 2008, le psychiatre Serge TISSERON a établi une série de recommandations simples pour l'introduction des écrans en fonction de l'âge des enfants. Il a élaboré les balises 3 6 9 12. C'est un moyen simple de fixer à chaque âge son écran. En pratique, la règle « 3-6-9-12 », c'est : Pas d'écran avant 3 ans. Pas de console personnelle avant 6 ans. Internet, après 9 ans et l'accès aux réseaux sociaux, après 12 ans.

Vous pouvez retrouver cette étude sur internet en tapant : www.3-6-9-12.org

*_*_*_*_*

Conseil 10

L'impact du numérique sur l'environnement

C'est vrai, le numérique n'a pas que des bons côtés... 12% de l'électricité consommée en France, l'est par le numérique et à l'échelle mondiale le numérique c'est 3 à 4% des émissions de Gaz à effet de serre (soit autant que l'aviation).

Et à mon échelle, que puis-je faire ? Quelques exemples :

- La nuit, ou lorsque je m'absente, j'éteins ma box, car elle consomme autant que mon frigo !
- Mais aussi, je fais réparer mon matériel au lieu de le jeter : un ordinateur nécessite 240 kg de combustibles fossiles et plus d'une tonne d'eau à sa fabrication. Le garder plus longtemps c'est réduire son impact.
- Et, en fin de vie, je le recycle, aujourd'hui seuls 50% des équipements sont collectés !

C'était la minute "Informatique", présentée par le SMIC88.

Le syndicat mixte pour l'informatisation communale des Vosges accompagne vos mairies et autres services publics dans la dématérialisation et la transition numérique.



Pour plus d'informations
smic-vosges.fr

Etat civil

Du 10 mai 2022 au 31 octobre 2022



Naissances

- **TANTIN GARZIA Eléa, Mariette** née le 19/05/2022 à Epinal de TANTIN Christophe et GARZIA Sandrine – 435, route de Granges
- **JANNOT Clêho, Isabelle, Sylviane, Liliane** née le 7/06/2022 à Saint-Dié-des-Vosges de JANNOT Jerome et Cindy – 23 bis, rue de Blancheveigne
- **CLAUDEL Emy** née le 14 septembre 2022 à Epinal de CLAUDEL Remi-Jean et VALISSANT Léa – 15 B, route de Gérardmer
- **ANDRÉ DHELLIN Ayden, Luc, Emmanuel** né le 21/09/2022 à Remiremont de ANDRÉ Stéphane et de DHELLIN Christelle – 424, chemin du Corcieux

Les 7 autres ne désirant pas paraître dans le Vologne info.

Mariages

- 28 mai 2022 : **FLEURANCE Aurélie** et **JOURDHIER Jonathan**
- 4 juin 2022 : **DESBUISSON Andréa** et **GUYOT Stéphane**
- 16 juillet 2022 : **MULLER Kévin** et **RAMELLA Annabelle**

Les 4 autres ne désirant pas paraître dans le Vologne info



Décès

Dans la commune

- 14 juin 2022 : **Michel, François GEORGEL** - 83 ans
- 12 août 2022 : **Odette, Irma, Eugénie PICOUX veuve DENIS** - 93 ans
- 16 août 2022 : **Andrée, Marie, Delle DUHAUT** - 90 ans
- 03 septembre 2022 : **Dominique, Roger GASTALDO** - 67 ans
- 28 septembre 2022 : **Josiane, Paulette, Marie RAGOT** - 60 ans
- 17 octobre 2022 : **Pierre, Emile, Louis THOMAS** - 78 ans

A l'extérieur

- 21 mai 2022 : **Yvan, Marc VOIRIN** - 75 ans
- 4 juin 2022 : **Raymonde, Mathilde, Jeanne LUTZ veuve ROUSSELET** - 89 ans
- 9 juin 2022 : **Claire, Marie, Raymonde FORNEVILLE veuve MANGEON** - 98 ans
- 25 juin 2022 : **Denise, Adeline, Hélène THOMAS veuve CARRARA** - 63 ans
- 26 juillet 2022 : **Robert, Georges BERNARD** - 83 ans
- 28 juillet 2022 : **Daniel, Bernard MARCHAL** - 58 ans
- 18 septembre 2022 : **Simone, Jeanne, Marie SEUROT épouse PROST** - 86 ans
- 21 septembre 2022 : **Simone, Thérèse MAYEUR** - 93 ans
- 23 septembre 2022 : **Mary-Claude, Renée, Evelynne METZ veuve BERTHIER** - 78 ans
- 24 septembre 2022 : **Jacqueline, Thérèse GUIDAT veuve MICLO** - 92 ans
- 19 octobre 2022 : **Gisèle, Marie, Thérèse, Delle DUHAUT** - 92 ans



Patrimoine gringaud, et pas que...

Patrimoine bâti

Un bâtiment, sans grand intérêt architectural, se dresse, si l'on peut dire, à la sortie de Granges lorsqu'on se dirige vers Gérardmer, là où se croisent la D423 et la rue des Champs Martin. C'est « le tir ». Destiné à devenir le pavillon des chasseurs en remplacement de celui du Rayau détruit par un incendie. De quoi s'agit-il ?

Il nous faut revenir à la guerre contre les Prussiens en 1870 – 71.

Depuis cette guerre, la France, (tout comme l'Allemagne qui en est issue), ne ménage pas ses efforts pour militariser les esprits et faire monter un sentiment « nationaliste ». Se développent alors les sociétés de gymnastique, le tir et l'instruction militaire.

La guerre, cela se prépare avant la guerre.

Ainsi, la loi du 06 juillet 1882 crée les « bataillons scolaires » dans lesquels les écoliers de plus de dix ans font du maniement d'armes, des exercices et portent un uniforme.



Les carabines miniatures, achetées par les Communes qui en dotent les écoles, tirent à balles réelles. Pour les 20 fusils achetés à Granges, le coût s'est monté à 180 francs de l'époque. On ne rigole pas, ce n'est pas un jeu ! Les championnats de tir scolaire, créés en 1895, survivront jusqu'en 1924. 2800 sociétés de tir comptent plus de 400 000 membres.

Nombre de « poilus » mobilisables en 1914 auront appris à tirer à l'école.

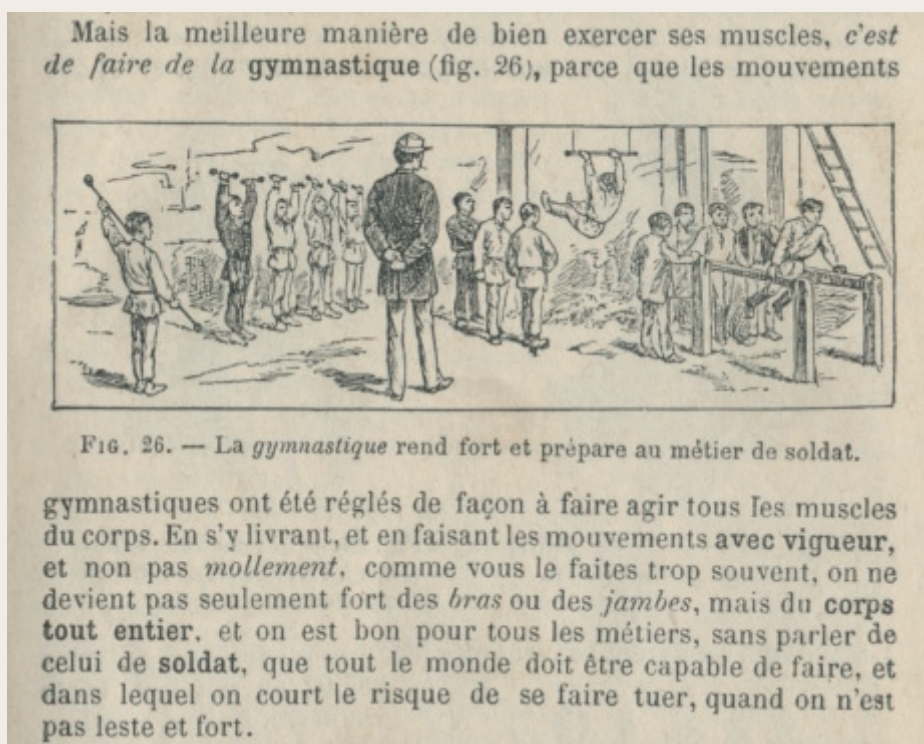
FUSILS	
Fusils scolaires d'exercice (système Gras). Modèle adopté par les ministères de la guerre et de l'instruction publique.	Fusil de tir à courte portée pour les écoles et sociétés de tir :
N° 1, sans fourniment, poli. 13. »	Petit mod., sans fourniment (long. 1=15) . 30. »
N° 2, sans fourniment, poli 19 »	G ^d modèle, sans fourniment (1=25) . 40. »
N° 2, avec fourniment, poli. 27.50	Petites cartouches de tir. . . le cent. 2. »
Le fourniment comprend : la bretelle, l'épée baïonnette et son fourreau, le ceinturon et le porte-épée-baïonnette.	Sifflet scolaire Daniel, adopté dans les écoles primaires de la ville de Paris.. ».75
Nouveau Fusil d'exercice, 1=15, culasse Gras, canon en bois.	Théorie militaire 1. »
Petits fusils pour école enfantine ; la douzaine 24. » et 36. »	Cahiers des devoirs militaires, par le capitaine Daniel, l'un 15 c. le cent. 14. »
	Sabre d'officier. 15. »
	Ceinturon verni, avec plaque. 4. »



Bâtiment du tir à l'origine. L'inscription au-dessus de la porte indique « Société mixte de tir »

Patrimoine « national » : les idées...

Le Ministre de l'Instruction publique, dans le manuel scolaire « La première année de l'enseignement scientifique », qu'il signe, écrit ce qui suit :



On peut remarquer que la séance de gymnastique se fait sous l'oeil d'un militaire. De cette manière, les meilleurs « éléments » sont repérés. Et cela illustre la « militarisation » de la société, traumatisée par la défaite de 1871 et la perte des « provinces perdues ».

Voir revivre ce bâtiment n'est pas un retour vers ces temps anciens, évidemment. Cependant, nous, Gringeauds, sommes héritiers de ce patrimoine, qui concerne, au-delà de murs qui vont connaître une nouvelle vie, tout ce qui fait notre histoire ...

Claude GROSJEAN - Septembre 2022.

Cultes celtiques : Au fond des forêts, un mystère ?

Un mystère ? Peut-être pas. Il suffit de gratter un peu notre mémoire pour y retrouver des attaches datant de quelques millénaires, attaches qui nous relient à tous ces peuples anciens qui nous ont précédés ici (et ailleurs). En quelque sorte, un voyage dans notre patrimoine commun auprès duquel il est passionnant de s'arrêter.

Voyons un peu de quoi il s'agit

Un couple de Gringeauds, en randonnée du côté de Gadémont, repère une information sur un poteau indicateur. Discrète, l'information : « Notre Dame de Gadémont ». Surprise ! À environ 100 mètres de là, fixée à un arbre, il y a effectivement une petite statuette de la Vierge. Comme cela, seule et comme abandonnée au milieu de nulle part, loin des voies d'accès. Énigme. Le soir venu (le dernier « mercredi du marché nocturne »), nous nous rencontrons, le couple et moi, et entamons un échange de propos qui ne se veulent pas d'un caractère à remuer le monde ...

J'entends bien qu'il y a une statuette de la Vierge, quelque part, comme perdue en forêt.

Question : « Y a-t-il des fleurs au pied de l'arbre ? ». Surprise de mon interlocuteur. « Euh, oui, il y a un bouquet ». Brusquement me reviennent d'autres lieux où l'on trouve une telle statuette, un tel bouquet ... La dernière fois, c'était en lisière de forêt, à l'entrée de Grandvillers, en venant de Bruyères. Même statuette, même bouquet. Plusieurs fois également, lors de randonnées dans des forêts autour de Nancy, mêmes statuettes, mêmes bouquets (ici, fleurs fraîches mêlées à des fleurs artificielles). Presque en lisière de forêt, à proximité plus ou moins immédiate d'une intersection de layons forestiers...



L'évidence s'impose à moi : il ne peut s'agir que d'un rituel venu du temps des Celtes et ensuite « christianisé ». Surprise de mon interlocuteur. Comment est-ce possible ? Les Celtes, on en entend parler lorsqu'on est en Bretagne. Des Celtes dans l'Est de la France ? Eh bien oui, ces peuples, venus d'Asie, sont bien passés quelque part avant d'atteindre la Bretagne. Il n'est que de se rendre aux sources de la Saône pour voir des dolmens et autres menhirs. Ou encore à Saint-Étienne-Lès-Remiremont (Voir Internet sous la rubrique « Pierres dressées Vosges », pour davantage d'exemples) ... Le « noyau territorial » de la civilisation du Hallstatt (Premier âge du fer, environ 1000 à 500 AEC {lire : avant l'ère commune}) englobe l'Est de ce qui est aujourd'hui la France, et cela au VII^{ème} siècle (Av. J.C.) avec des traces d'occupation humaine répertoriées aux Archives départementales des Vosges.

Voilà ce qu'a écrit un spécialiste des oratoires, reprenant un texte du poète latin Lucrèce : « Nos premiers aïeux habitaient les bois, les anfractuosités des montagnes et les forêts pour se soustraire au fouet des vents et de la pluie.... En ces temps où la force de la végétation ne laisse à l'homme qu'une existence chétive et misérable...

Les hommes vénèrent son aspect lugubre, son silence, la majesté de ses arbres, leur longue vie... À cette adoration se mêlent des sentiments de crainte, d'utilité et par suite de recueillement, de piété. »



Par ailleurs, les Celtes avaient pris l'habitude, afin de se protéger d'arrivées inopinées de gens cherchant plus à voler qu'à communiquer, de délimiter en forêt des lisières où il était interdit de passer en portant des armes. Préceptes rigoureusement observés car faisant partie intégrante de leur civilisation où il ne serait venu à personne l'idée d'enfreindre les interdits « religieux ».

Mais voilà. Avec l'extension de l'Empire romain vient celle du Christianisme, au IV^{ème} siècle de l'ère commune. Et avec lui, la chasse à tout ce qui est qualifié de « païen » (autrement dit, tout ce qui ne correspond pas à la nouvelle religion qui se réclame être la seule. La « vraie », évidemment !)

La chasse, à tout ce qui peut rappeler, de près ou de loin, d'autres cultes, doit être impitoyable. Divers conciles, ceux d'Arles, d'Orléans (au temps de Clovis), de Tours, de Nantes, entre autres, condamnent *"ceux qui adoreront les arbres, les fontaines et les pierres. Ils se rendront coupables devant Dieu... Les pasteurs devront chasser de l'Église quiconque ira porter des vœux aux pierres, aux arbres, aux fontaines..."* Ailleurs il est dit : *"Défense d'observer les superstitions païennes sous peine de quinze sols d'amende"*. Trente articles sont consacrés aux sacrifices dans les bois, sur les pierres, et aux fontaines.

Cependant comme le dira Saint Augustin : *"Il en est des bois sacrés, comme des gentils ; on n'extermine pas ces derniers, on les convertit, on les change ; de même on ne coupe pas les bois sacrés, on les consacre à Jésus-Christ" ...* ou à la Vierge Marie, puisque de tous temps, ces cultes étaient majoritairement le fait des femmes. *« L'oeuvre de christianisation commencée sporadiquement par les premiers apôtres, au temps de la Rome païenne, était désormais consacrée officiellement par les princes de l'Église ; elle allait être continuée avec ardeur par les pasteurs zélés. Ils substituèrent aux arbres et aux pierres sacrées, des croix et de petites chapelles ; ils placèrent des reliques dans les troncs vénérés, ils accrochèrent des niches de la Vierge sur les écorces effritées par le temps, ils entaillèrent des croix sur les plus gros végétaux ».*

Et les bouquets dans tout cela ? La marque d'un culte, à l'évidence. Dans un contexte de christianisation, ce culte est voué à la Vierge Marie qui, de ce fait, « endosse » naturellement les attributs des déesses celtes ... De quoi faire se retourner dans leur tombe ceux qui voulaient empêcher le culte des arbres ... Passionnants revirements de la pensée religieuse si on la soumet à une analyse historique !!! On peut

évoquer l'apport des plantes issues des forêts dans de nombreuses préparations médicales et autres. On peut penser tout aussi bien aux mouvements d'approche des arbres (enlacements ...) ou encore, tout bonnement, aux randonnées forestières et leurs bienfaits. À condition toutefois de demeurer dans la même logique d'un apport de civilisations ayant précédé la nôtre de plusieurs millénaires ...

Sans doute que les adeptes de médecines recourant à des plantes ignorent qu'il y a plusieurs millénaires, la santé était du ressort de la science des divinités forestières, incarnées si l'on peut dire, dans les oratoires. Les femmes étaient alors les « passeuses » des connaissances. Il nous reste l'herboristerie, par exemple, étayée par des recherches savantes, mais que d'aucuns récusent. Mais il existe une sorte de « retour » vers les bienfaits forestiers. Près de chez nous, et comme pour faire perdurer les rites anciens, l'art s'invite dans les forêts, comme, par exemple, et ce depuis des années, au Haut-du-Tôt et dans maints autres sites vosgiens. Un détour par le site

lesartsforeztiers.eu



permet de se rendre compte de la vivacité actuelle des préoccupations artistiques tournées vers les forêts de régions éloignées géographiquement des influences directes des Celtes. Quoi que ...

Si l'on regarde d'un peu plus près l'ensemble de cet oratoire, il y a plusieurs raisons de s'étonner, car il ne correspond pas au modèle habituel avec une statue de la Vierge en hauteur (environ 2 mètres du sol). Et ici, il y a des informations absentes ailleurs. D'abord l'implantation : l'oratoire est taillé dans une poutre de réemploi au ras du sol.

Un fil de fer le maintient contre l'arbre. L'écorce de celui-ci, lors de sa croissance, a englobé ce fil de fer et une partie du sommet et de sa tôle de protection. À l'intérieur de la niche, protégée par du grillage, pas de statue de la Vierge à proprement parler, mais une bouteille en forme de statue. Le bouchon figure la couronne et un clou dissuade d'éventuels prédateurs. Il s'agit certainement d'un « souvenir » rapporté d'un lieu de pèlerinage et ayant contenu une eau « miraculeuse ». D'autres objets avoisinent la statue. Ex-voto ? Qui le dira ? Au pied de l'oratoire, un tapis de « cocottes » vient rappeler que la vie de la forêt perdure grâce aux graines contenues dans ces cônes.

Cultes celtiques : Au fond des forêts, un mystère ?



Une information est donnée par une inscription encore lisible : l'oratoire a été confectionné et mis en place le 15 août 1973. Les restes brisés et fortement dégradés d'un précédent écriteau gisent au sol à proximité du « nouvel » oratoire, en compagnie de vases plus ou moins remplis d'eau du dernier orage.

Cependant, une interrogation émerge. Les arbres concernés, porteurs d'une statuette, ne sont en rien pérennes. Ils sont un jour exploités et remplacés par d'autres arbres, plantés ou grandissant spontanément. Et, malgré cela, les statuettes passent de siècle en siècle. Question abyssale ! Il faut alors faire intervenir, tout au long de ces cycles forestiers, une « main » qui s'occupe des statuettes pour que leur culte ne cesse pas. Et cela, à travers des générations et des générations de personnes perpétuant des rituels millénaires. Peut-être ces personnes sont-elles fidèles à un culte de la Vierge, au sens strict. Soit. Mais, inconsciemment, c'est à un culte celtique qu'elles participent (statuette, bouquet ...) ! Et là, nous touchons du doigt que ces cultes que la religion dominante, au début de notre ère et dans nos régions, voulait à tout prix éliminer, ne l'ont pas été, de fait. Ces cultes sont nos racines profondes, qu'on le veuille ou non. Une « tradition » vivace qui sont racines, nos

racines, au lieu d'une tradition que l'on avait plaquée artificiellement en voulant éradiquer avec violence (et ignorance) la précédente ...

Pour ce qui concerne l'écriteau indicateur annonçant la présence de « Notre Dame de Gadémont », il reste à savoir quel en est l'auteur. Le « PL » indique plus que vraisemblablement celui-ci. Un très bon Chrétien semble-t-il ... Cela reste encore un mystère, comme quoi la forêt en est pleine !!!

Claude GROSJEAN - Fin de l'été 2022.



Les écoles CHARLEMAGNE à Granges

- La belle histoire de Charlemagne à Granges
- L'origine de l'appellation « Granges »
- Les écoles Charlemagne, d'après les publications de la famille PETITJEAN, instituteurs.

Extrait du fascicule Petitjean n° 1 (1908 – 1909)

« La légende n'est pas toujours une pure fiction : elle est souvent même la relation « orale » de faits reculés, transmis d'une génération à une autre. Si l'historien ne peut s'appuyer sur la légende, il y trouve un fil conducteur pour la recherche du vrai, dans le labyrinthe du passé.

La tradition – que le chercheur doit savoir dénicher – rapporte que dans l'une des premières chasses effectuées par Charlemagne dans la vallée de la Vologne, ce prince, qui était accompagné de quarante à cinquante cavaliers, remarqua sur les bords de la rivière, un espace de terrain non boisé composé de prairies et de champs assez bien cultivés pour l'époque. À la lisière du bois, s'élevaient cinq ou six cabanes, grandes et propres. Habitées par une petite colonie d'aventuriers, vivant paisiblement du produit de leur chasse, de leur pêche et de leurs travaux champêtres. Ces habitations étaient situées au lieu-dit Génazeville. Elles eurent l'honneur d'avoir pour hôte d'un jour le grand empereur de l'Occident, lequel, étant fatigué, se reposa, ainsi que ses gens dans cette tranquille retraite.

En s'éloignant, Charlemagne laissa à ces colons un riche présent, à la condition qu'ils construiraient une vaste maison ou « grange », aménagée de manière à pouvoir contenir chevaux et chiens, que le prince et sa suite, à chaque nouveau passage, emploieraient comme relai pour changer leurs bêtes harassées. Ce qui fut fait, à la grande satisfaction du monarque et des paysans qui, à chaque visite de leur hôte, recevaient de nouveaux dons. »

Il n'est pas question ici de faire une analyse du texte repris jusqu'à satiété. Il fait partie de ce que l'on nomme « le roman national » destiné, à travers l'école, de donner une explication « historique » de notre passé et de créer une « cohésion » de la population se référant aux mêmes récits.

Le nom de Charlemagne a vraisemblablement été choisi car notre « roman national » présente l'empereur comme étant le créateur de l'école dans le territoire de l'Empire. Voilà ce qu'avance le site Geo.fr :

Charlemagne, inventeur de l'école : une idée reçue ?

Les premières écoles datent de l'apparition de l'écriture en Mésopotamie. Les Égyptiens, les Aztèques, les Grecs, les Romains... toutes ces civilisations avaient déjà à cœur de transmettre leur savoir aux jeunes générations. Le mot « école » vient d'ailleurs du grec ancien skholé qui désignait « l'arrêt du travail », le loisir. Dire que Charlemagne a inventé l'école serait donc faux. Mais le roi carolingien a bel et bien donné un nouvel élan en matière d'éducation.

Qui a inventé l'école ? Le véritable rôle de Charlemagne

Depuis la chute de l'Empire Romain d'Occident, plusieurs peuples barbares se sont installés sur le territoire. Quand Charlemagne, fils de Pépin le Bref et roi des Francs, accède au trône, il tente d'unifier le royaume des Francs, où l'on parle alors plusieurs langues et où le christianisme côtoie les croyances païennes.

À la fin du VIII^e siècle, le futur empereur a un projet ambitieux : il veut mettre l'enseignement à la portée du plus grand nombre. En 789, il déclare :

Qu'on rassemble les fils de condamnés modestes et les fils bien nés. Qu'on établisse des écoles pour l'instruction des garçons. Que dans chaque monastère on enseigne les psaumes, les notes, le chant, le calcul, la grammaire, et qu'on dispose de livres bien corrigés.

Il fait donc ouvrir une double école dans chaque monastère de son royaume : l'une forme les futurs membres du clergé, l'autre est ouverte au peuple. Les prêtres y enseignent aux garçons la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, et l'astronomie, mais aussi les fondements de la religion.

Au sein même de son palais à Aix-la-Chapelle, il ouvre l'école palatine, qu'il ne manque pas de visiter pour veiller à ce que les jeunes étudiants s'appliquent dans leur travail. L'école accueille les enfants issus de familles nobles ainsi que des élèves du peuple qui figurent parmi les plus méritants.

Pour faciliter la compréhension des livres par le plus grand nombre, Charlemagne amorce aussi une simplification de l'écriture en imposant la minuscule « Caroline ». Ponctuation, mots séparés, lettres arrondies... cette nouvelle écriture standard est assez proche de notre écriture actuelle.

Les écoles CHARLEMAGNE à Granges

Qu'est-ce qu'une « granges » dans l'organisation territoriale des époques lointaines ?

En dehors des mairies et bans, on trouve des communautés qui portent le nom de Foresterie, d'Arrentés ; des groupes d'habitants soumis à un régime particulier que l'on appelle Forestiers (qui a donné le nom propre « Froitier »), Francs-Chaux, Restaurables ou Restorés, Regnyaulx, Arrentés (un endroit soumis à une « rente » annuelle à verser à la communauté villageoise), à quoi on peut ajouter « Granges », Ecclésiaux... Tous répandus, épars dans les bans, relevant du souverain, du chapitre de Remiremont, de seigneurs particuliers.

Il s'agit de communautés issues de la communauté villageoise souvent peuplées de « gêneurs » ou d'asociaux. Rarement par des volontaires... Ils devaient occuper et mettre en culture une clairière naturelle ou artificielle (établie par eux-mêmes). Cette présence humaine dans des endroits laissés aux animaux (des « forêts », ou lieux hors le territoire communal) devait protéger le centre villageois des loups et des ours. Notons que le dernier ours a été abattu à la Basse de l'Ours à Kichompré au XVIII^{ème} siècle...

Nota bene : Les informations ci-après sont reprises dans le fascicule des Petitjean, année 1922, pages 89 à 102.

Les écoles Charlemagne, au 10 rue David, d'après les publications de la famille PETITJEAN, instituteurs.

Extraits du fascicule Petitjean n° 4 (1910)

« Au point de vue de l'enseignement, Granges possède une école primaire de garçons et une école primaire de filles. Ces deux écoles (à 4 classes), reçoivent chacune environ 240 élèves. Également une école maternelle (à 2 classes) comptant environ 150 enfants (...).

Jusqu'à la Révolution, il n'y avait, pour tout le centre de Granges, qu'une seule école qui n'était ouverte que depuis la Toussaint jusqu'à Pâques et qui recevait les élèves des deux sexes.

Pour les Écart, et durant la même saison seulement, il y avait trois et quelques fois quatre maîtres, choisis parmi les personnes les plus lettrées de la communauté, et qui se chargeaient, moyennant une légère rétribution, à la charge des familles, de donner à leur domicile particulier des leçons rudimentaires.

Quant au chauffage local, il était assuré par la bûche que chaque enfant apportait lui-même toutes les semaines à l'école.

Toutes les classes étaient sous la direction du prêtre desservant la paroisse. Le Régent d'école faisait aussi office de chantre, sonneur et assistait le prêtre dans toutes les fonctions paroissiales.

En 1760, les habitants de Granges firent une pétition à l'Intendant de Lorraine et Barrois pour réclamer une maison d'école ou au moins une chambre suffisamment vaste pour réunir tous les enfants. Il y a au moins 120 enfants (n.b. au XVIII^{ème} siècle) qui pourraient venir à l'école du centre ; mais il n'y avait de la place que pour 70. Ce qui fait que plusieurs habitants n'envoient pas leurs enfants à l'école.

L'école de filles a été créée en 1837. Elle a d'abord été installée dans un bâtiment près du pont, entre la départementale n° 31 (?) et le canal Ancel.

Les transformations, les progrès qui forment les étapes de la vie d'une cité, sont en général, d'une élaboration lente et difficile. (...) L'édification des écoles de filles et maternelle n'eut lieu, également qu'après bien des tâtonnements, des hésitations et des atermoiements. De projets en projets, de délibérations du Conseil en délibérations, rien ne se construisait. Les choses en étaient là quand deux faits nouveaux se produisirent : la mise en vente de « l'immeuble Bontemps » situé route d'Aumontzey et la nomination de M. Dausat au poste d'inspecteur d'Académie.

Les demandes insistantes et réitérées du Conseil Municipal tendant à être autorisé à acquérir la propriété « Bontemps » et à l'approprier en groupe scolaire, furent relativement instruites avec rapidité et l'adjudication publique eut lieu le 21 février 1885.

Les travaux d'appropriation de la maison « Bontemps » (avec une annexe en rez-de-chaussée, neuve), en école de filles à trois classes (la 4^o classe fut créée pour la rentrée 1886) et en école maternelle à 2 classes furent exécutés par M A. Soudière, entrepreneur à Granges.

À noter que les sœurs de la Providence de Portieux firent la classe aux filles jusqu'en octobre 1891. La sœur Basilisse, née Gabriel, dirigea l'école des filles de 1838 à 1878. Elle fut remplacée par sœur Ambrosine, née Marchand, qui cessa ses fonctions en 1891. Pour sa part, la Commune de Granges avait passé un contrat le 23 septembre 1876 avec les sœurs de Portieux.

(...) ... en janvier 1875, par une délibération motivée par de pressants rapports et mise en demeure des autorités compétentes, le Conseil Municipal déclare : 1^o affecter à la construction d'une maison d'école pour les garçons, avec Mairie, l'ancien presbytère, la

Mairie actuelle et la maison voisine de M.G. Michel ; 2° consacrer la maison actuelle, qui est spacieuse, (située près du pont et qui a été construite en 1837) à l'école des filles, à l'asile et au logement des institutrices. (n.b. le qualificatif d' 'actuelle' est relatif à 1875. Quant à ce bâtiment, il était désigné à Granges comme « la boîte à cigares » au vu de son étroitesse et de sa hauteur. Et « asile » est une sorte de crèche pour les plus petits). L'école ayant été laïcisée en 1891, Mademoiselle L'HÔTE devint directrice le 10 octobre de la même année. Pour mémoire, le mari de la directrice, Monsieur LECOANET était directeur de l'école de garçons. Il a laissé, dans la mémoire de Granges, les leçons de musique qu'il donnait à ses élèves, utilisant une gymnastique de ses doigts pour accompagner les notes du solfège ...

Les Archives départementales consultées signalent qu'un préau a été construit en 1910 à l'école des filles. Durant les alertes de bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale, les caves de l'établissement ont pu servir momentanément de refuge pour les habitants du voisinage.

Les locaux de la rue David ont été « abandonnés » progressivement, tout en ayant d'autres fonctions que

strictement scolaires. La réunion des deux écoles, celle des filles (Charlemagne) et celle des garçons (Jules Ferry) s'est effectuée définitivement en 2017/2018, précédée par une migration progressive, classe après classe, dans les locaux de l'école Jules Ferry laissés vacants consécutivement à la construction du Collège aux Champs de la Borde.

Ce document est le fruit d'une compilation de diverses sources et de leur mise en forme par Claude GROSJEAN - 2022.







*Restez connectés et soyez informés
des dernières actualités de votre commune
sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone*



SITE INTERNET
www.granges-aumontzey.fr





FACEBOOK
mairie de granges-aumontzey





PANNEAUPOCKET
www.panneaupocket.com
ou téléchargez l'application
gratuitement sur votre smartphone





INSTAGRAM
granges_aumontzey_officiel



Application disponible sur






PANNEAUPOCKET
Informez et alertez les habitants

**PanneauPocket au service des habitants
de la commune de Granges-Aumontzey**

La mairie de Granges-Aumontzey se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et avis de la préfecture, alertes météo, occupations réseau, travaux, conseil municipal, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administration. Ainsi, les citoyens mettent en favori les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui leur intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 6400 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favori une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Retrouvez dès à présent toutes les communes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

Pour plus d'informations :

03 71 25 27 43 - communication@panneau-pocket.com
www.panneaupocket.com

Disponible sur





Partenaires officiels




Vous recherchez un hébergement collectif simple et familial ?

Hébergement collectif Simone Veil

Agrément Jeunesse et Sport



HÉBERGEMENT : Le centre offre de nombreuses formules d'hébergement. Que vous soyez un club sportif, une association, une classe découverte ou une entreprise... Nos services sauront répondre à vos besoins

RESTAURATION (pas de gestion libre) : Petit déjeuner, repas du midi ou repas du soir, notre équipe veille à votre confort en vous offrant le maximum de facilités, à savoir la prise en compte du repas.

ACTIVITÉS SPORTIVES : Séjourner au centre vous permet d'avoir accès à l'ensemble des infrastructures sur réservation (Gymnase, terrains de sports, salles de réunions, 2 terrains de tennis, deux terrains de foot.)

ATTRAITES TOURISTIQUES : Implantée dans une verte vallée traversée par la Vologne (rivière de catégorie I), Granges Aumontzey se situe dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges. C'est donc tout naturellement que notre commune se trouve être un lieu de séjour idéal pour les pratiquants de ski de fond; ski alpin, randonnée pédestre / en raquettes, escalade, VTT, pêche, balade à cheval, etc.

Proche de Gérardmer (15 min. en voiture), des activités diverses et variées s'offrent à vous : Complexe sportif piscine/patinoire, base nautique (pédalo, canoé kayak), parcs aventure, station de ski bowling spas casino etc.

Sur le territoire de notre commune, vous pourrez également visiter le Jardin de Berchigranges, découvrir le sentier botanique des Huttes, l'étang du Rayau.

Tarifs

L'hébergement s'organise en chambre de 1, 2 et 6 lits individuels sous forme de demi-pension, pension complète ou uniquement nuit et petit déjeuner, pour une capacité de 32 couchages.

NUIT / personne pour les + de 12 ans	22€
Petit déjeuner	6€
DEMI pension / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + 1 repas)	36 €
Pension complète / jour / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + repas du midi + repas du soir)	46 €
Boissons chaudes (café; thé, chocolat chaud)	1€
Pique-nique	8€

Nos prix s'entendent par jour et par personne, boissons non comprises

Réservation pour un minimum de 10 personnes

Paielements : Chèque vacance, chèque, virement, mandat administratif

Hébergement

**2 chambres 1 place - 2 chambres 2 places dont 1 PMR
4 chambres 6 places**

**Draps fournis - Linge de toilette fourni
Douche et sanitaire dans chaque chambre**

Contact : Bastien Liegeois (Responsable) / 39 rue du champs de la Borde

Tél. : 03 29 57 64 66 ou 03 29 51 41 09 • Port. : 06 49 82 42 01 • Email : bliegeois@granges-aumontzey.fr

Gestionnaire du centre d'hébergement : Mairie de Granges Aumontzey / 1 rue de Lattre de Tassigny / 88640 GRANGES AUMONTZEY